

7 ENGAGEMENTS POUR UNE ROUTE PLUS SÛRE

Euromaster s'engage pour la sécurité de ses salariés sur les routes.

Le 19 juin 2018, en présence de Emmanuel Barbe, Délégué interministériel à la Sécurité routière et Mathieu Chardin, Directeur Général Euromaster France.

- 1 Nous limitons aux cas d'urgence les **conversations téléphoniques** au volant
- 2 Nous n'acceptons pas le dépassement **des vitesses autorisées**
- 3 Nous prescrivons **la sobriété sur la route**
- 4 Nous favorisons la **formation à la sécurité routière**
- 5 Nous exigeons **le port de la ceinture de sécurité**
- 6 Nous encourageons les conducteurs **de deux-roues** à mieux s'équiper
- 7 Nous intégrons des **moments de repos dans le calcul des temps de trajet**

Pour la Délégation à la Sécurité routière
Emmanuel Barbe, Délégué interministériel

Pour Euromaster France
Mathieu Chardin, Directeur Général